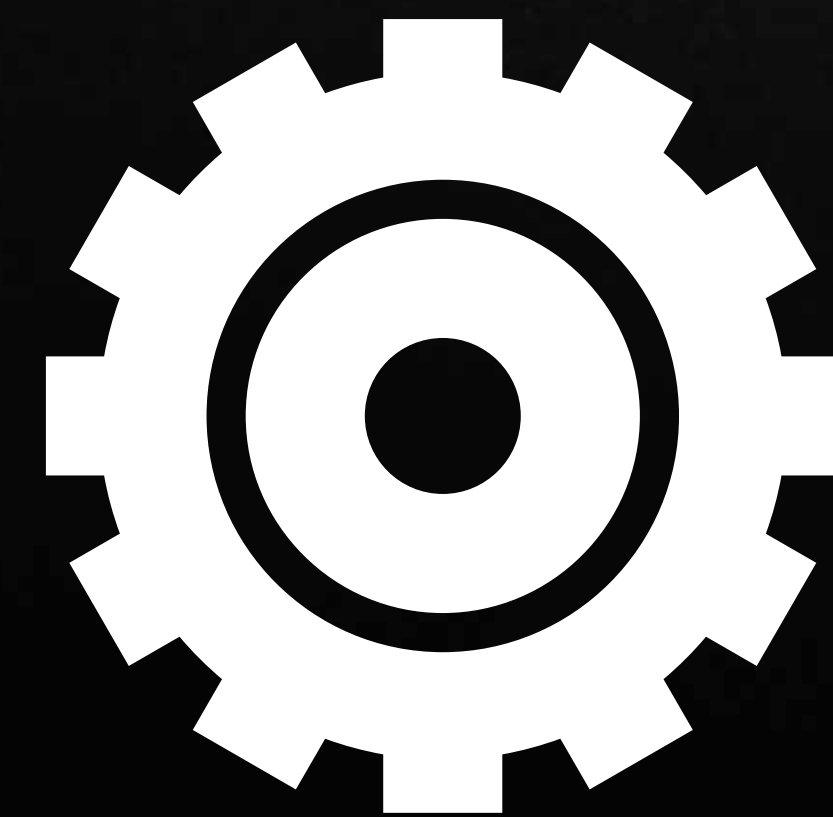




CHARTRE NATIONALE
QUALITÉ
AGORES

Qualité de service & projet politique des collectivités

La Charte Nationale Qualité Agores accompagne chaque collectivité signataire dans le développement d'une démarche qualité globale.



UNE DÉMARCHÉ STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 PILIERS FONDAMENTAUX

- Production
- Distribution
- Service public

Bâtir des projets de restauration collective citoyens et responsables conjuguant ambition nationale et préoccupations locales.



UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

- Valoriser l'existant
- Prioriser les actions
- Redonner du sens au travail de terrain

Valoriser les ressources et les logiques de territoire : rapprochement avec l'agriculture locale, produits frais locaux et/ou bio, lutte contre le gaspillage alimentaire...



DES SYNERGIES ENTRE COLLECTIVITÉS SIGNATAIRES

- Club des collectivités signataires
- Système de parrainage
- Outils et services dédiés

OBJECTIF QUALITÉ GLOBALE : LA « SIGNATURE » AGORES

La Charte entérine l'engagement des collectivités signataires, assoit le projet de territoire et récompense une démarche de service globale.

LES 3 PRINCIPES CLÉS DE LA CHARTE

- 1• **production** : des denrées sélectionnées et cuisinées dans les règles de l'art
- 2• **distribution** : des restaurants conviviaux, lieux de vie, d'éducation et de citoyenneté
- 3• **service public** : maîtrise de la gestion du service en adéquation avec les objectifs.

UNE AIDE TECHNIQUE & DES SERVICES DÉDIÉS

Chaque collectivité signant la Charte rejoint aussi le Club des Signataires et bénéficie via AGORES d'un soutien technique et d'avantages professionnels :

- système de parrainage des équipes restauration par leurs pairs,
- promotion des collectivités signataires sur agores.asso.fr,
- mise à disposition d'outils qualité : indicateurs de performance, norme de service NF X50-220...
- rapport annuel des résultats des visites de collectivités,
- kit de communication dédié aux publics du service restauration.

www.agores.asso.fr, charte@agores.asso.fr